

## Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :

5 dont DGS : 1 H ou 0 F DGAS : 4 F 0 H DGST : 0 H ou 0 F Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F

(B) N° de département :		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
VILLIERS-LE-BEL	commune	DGS			DGS		
		DGAS		2	DGAS		2
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		<b>Total par sexe</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>Total par sexe en 2023</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
					<b>(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)</b>		
					<b>Emplois fonctionnels concernés</b>	<b>HOMME</b>	<b>FEMME</b>
					DGS		
					DGAS		2
					DGST		1
					Expert de haut niveau- Directeur de projet		
					<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
					<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
					<b>(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023</b>		<b>4</b>
					<b>(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2<sup>ème</sup> cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)</b>		<b>1</b>
Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle					Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1	
					Nombre d'unités manquantes	-1	Néant
					Contribution due	90 000 €	
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle					Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
					Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
					Contribution due		

Ne remplir que les cases colorées

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées